



L'écoquartier des Plaines-du-Loup a été inauguré officiellement le 10 août 2022.

Un écoquartier parmi les plus ambitieux de Suisse

Le nouvel écoquartier des Plaines-du-Loup s'inscrit dans le projet Métamorphose de la Ville de Lausanne et s'intègre, grâce aux mesures mises en place visant l'efficacité énergétique, dans le concept de la Société à 2000 W. Pas moins de 27 mesures ont été prises afin de développer des solutions alternatives et durables en matière de mobilité et de construction, et d'atteindre ainsi un équilibre énergétique qui réponde aux défis climatiques.

La naissance du premier écoquartier à grande échelle de la Ville de Lausanne marque une étape importante dans la métamorphose de la ville, initiée il y a plus de dix ans déjà. Depuis la mi-juin 2022, la vie a pris place dans le premier des quatre secteurs planifiés aux Plaines-du-Loup, dont la livraison finale est prévue pour 2025. Dix hectares comprenant des logements, des espaces verts, des équipements sportifs et même une école, qui sera inaugurée en 2023, seront alors complètement aménagés. Aux Plaines-du-Loup, trois secteurs

seront encore développés – d'ici à 2030 pour le deuxième, 2034 pour le troisième et à une date ultérieure pour le quatrième –, pour accueillir un total de 8000 habitants et 3000 emplois.

Une empreinte écologique très restreinte

Les 23 immeubles d'habitation différents répartis sur les 10 ha ont un point commun: ils doivent laisser une empreinte écologique aussi faible que possible. Il est donc surprenant au premier abord que les bâtiments en béton prédominent. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que ce matériau a principalement été utilisé comme structure porteuse et que le bois occupe une place prépondérante dans le quartier, s'insérant harmonieusement entre les éléments en béton. De plus, les architectes de Tribu Architecture, bureau lausannois ayant remporté le concours d'urbanisme il y a 10 ans, expliquent: «En ce qui concerne l'emploi du béton, nous n'avions pas les

mêmes connaissances qu'aujourd'hui». Face à ce constat, le syndic de Lausanne, Grégoire Junod, tient à préciser «qu'une part importante du béton provient du recyclage». Les matériaux de construction représentent en effet 25% des coûts énergétiques et 50% des émissions de CO₂ dans le cycle de vie des bâtiments. **MARIANNE KÜRSTEINER**



La vie a fait son entrée dans l'écoquartier.